

Samedi 30 mai 2020

www.traildesgarciaux.com



Inscription

Françoise BATAIS - 26 rue de la Sablière
56 350 Saint-Perreux - Tél. : 06-65-51-29-66

Par internet (de préférence) :
www.klikego.com



Par mail : trail.des.garciaux@gmail.com

Sur place jusqu'à 30 minutes avant le départ
(+ 2 euros)

TRAIL DES GARCIAUX



NOM :

Prénom :

Année de naissance : Sexe : M F

Ville : Tél. :

Mail :

Association, club et groupe :

N° de licence FFA :



Course : 7 km - 15h00 15 km - 14h30 30 km - 14h00

7 € (ou 9€ le jour de la course) 9 € (ou 11€)

1 € sera reversé à l'Association « un petit pas pour le syndrome de Prader- Willy »

Soirée : nombre de repas : X 12€

TOTAL : €

Un lot offert à tous
les participants

!! Inscription au repas validée après réception du règlement !!

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de l'ASNP

REGLEMENT : Tout athlète licencié FFA devra fournir à l'engagement sa licence 2020. Les licenciés dans d'autres fédérations et les non-licenciés devront fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la course. Il est expressément rappelé que tous les coureurs participant à cette manifestation sous leur propre responsabilité. Du fait de son engagement, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'événement dans le cadre de la promotion de celui-ci. Le port ventral du dossard et le port du bracelet/puce avec velcro néoprène à la cheville sont obligatoires. Le bracelet devra être impérativement restitué à l'arrivée de la course, ou à un commissaire de course sur le parcours en cas d'abandon, ou à un organisateur au village départ en cas de non-départ. La non-restitution du bracelet sera facturée 20€.



Jolann est un jeune garçon atteint du syndrome de Prader- Willy. Nous soutenons son association «Les Marsouins - Un petit pas pour le syndrome de Prader-Willy » afin de les accompagner dans leurs actions.